



CONGES 2018

2ème réunion

17 janvier 2018

Faits marquants 2018 :

Arrêt de la DS5 mi-mai.

Lancement CORAIL (nouveau système informatique de logistique)

Proposition direction :

Congés d'été principe de 3 semaines pour les 2 systèmes :

- Semaines **31-32-33**:

Système 1 du vendredi 27 juillet 13h17 au mardi 21 août 5h00

Système 2 du vendredi 27 juillet 13h17 au lundi 20 août 5h00 (TA+TB+ nuit)

Points abordés :

- Pour le système 2, le VSD s'arrêtera le dimanche 22 juillet au soir, pour reprendre le vendredi 17 août. Pour la nuit, le vendredi 27 juillet sera décalé au dimanche 22 juillet.
- Des travaux congés importants concerneront ferrage : adaptation des caisses 3008 pour PHEV (hybride rechargeable). Il sera fait appel à des volontaires (1/3 de l'effectif du système 2, on pourra compléter avec des volontaires du système 1) pour constituer les encours avec 500 caisses les jeudi 16 et vendredi 17 août).
- **La journée de solidarité a été positionnée sur le 1er janvier.** positionnement d'un jour d'annualisation pour les salariés en équipe, un jour RTT pour les salariés en journée.
- **DEUR** RTT employeur le 24 décembre
- **DQI** RTT employeur 11 mai, 2 novembre et 24 décembre
- **Autres services** : RTT employeur comme DEUR ou DQI en fonction de l'activité du service.
- **5ème semaine de congés payés** du vendredi 21 décembre 13h17 au jeudi 3 janvier à 5h00.
Une journée d'annualisation sera positionnée sur le 2 janvier 2019.
Le VSD s'arrêtera le samedi 22 décembre au soir et reprendra le mercredi 2 janvier (récup du 23/12)
- **La 4ème semaine de congés** fera l'objet de négociations dans les prochains jours.

La CFTC vous tiendra informé de l'évolution de cette négociation.

la CFTC demande que la 4ème semaine soit à disposition des salariés et que le VSD travaille le 23 décembre plutôt que le 2 janvier.